

Modalités d'inscription

Envoyer CV et lettre de motivation au GE-FIDOCL (Groupement d'employeurs de la Fédération Interdépartementale des Entreprises de conseil en élevage) ou à une Entreprise de conseil élevage de la région. Coordonnées sur www.fidocl.fr.

Aspects pratiques

La formation se déroule au CFPPA avec à votre disposition :

- ⇨ **Un espace ouvert de formation avec des outils éducatifs** (documentations, dossiers d'autoformation), 3 salles informatiques et vidéos avec accès à Internet, dont une équipée d'une installation multimédia.
- ⇨ **Une exploitation agricole :**
Un troupeau laitier de 70 vaches laitières et 100 génisses de renouvellement, un troupeau viande de 80 taurillons laitiers, des productions végétales et fourragères sur 145 ha, des ateliers spécialisés (volailles de Bresse, poulets Label Rouge). L'exploitation, intégrée au réseau national des fermes expérimentales, produit de nombreuses références avec les instituts techniques.
- ⇨ **Les repas** sont pris au self-service de l'établissement
- ⇨ **Un centre de documentation et d'information**

Renseignements et candidature avant le 10/06/18

Stéphanie Lathuille – GE-FIDOCL
Tél. 04 50 88 23 23
stephanie.lathuille@eleveursdessa Savoie.fr

Renseignements sur la formation :
Sylvie Collomb – CFPPA
Tél. 04 74 45 50 81
Mail : sylvie.collomb@educagri.fr



Ecole de formation Conseil en Elevage laitier

**Certificat de
Spécialisation
Technicien Conseil
en production laitière**



FEDERATION DES ENTREPRISES
DE CONSEIL EN ELEVAGE
AUVERGNE – RHONE-ALPES –SUD-EST

GE – FIDOCL
52 Avenue des Iles
BP 9016
74990 ANNECY CEDEX 9
Tél. 04 50 88 23 20
www.fidocl.fr

CFPPA
Les Sardières
79 Avenue de Jasseron
01000 BOURG EN BRESSE

Tél. 04 74 45 50 81
Fax 04 74 45 50 74

en partenariat avec le CFPPA des Sardières (Ain)
vous propose :

⇨ une formation au métier de Conseiller d'élevage :

- **accessible** aux titulaires d'un BTSA Productions Animales ou Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation ou équivalent et aux ingénieurs agronomes.
- **en 1 an**, de Septembre à Juillet
- **aux candidats à un emploi en contrat de professionnalisation** dans une entreprise de conseil en élevage
- **c'est un contrat en alternance :**
Le contrat de professionnalisation se déroule sur 12 mois. La formation est organisée par périodes d'alternance : 2 semaines en centre / 2 semaines en entreprise au premier semestre et 1 semaine en centre / 3 semaines en entreprise au deuxième semestre. L'entreprise est partenaire de la formation.
- **Formation rémunérée :**
par le Groupement d'Employeurs GE – FIDOCL (80% du salaire conventionnel).

GE-FIDOCL

c'est le groupement d'employeurs des Entreprises de conseil en élevage sur les départements :

Ain, Ardèche, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Puy de Dôme, Rhône, Saône et Loire, Savoie et Haute-Savoie

Contenu et moyens pédagogiques

- ⇨ **Une formation opérationnelle au métier de conseiller en élevage**, préparée et dispensée par une équipe de formateurs des entreprises de conseil en élevage de la région, tous professionnels du conseil, avec la collaboration des enseignants du CFPPA.
- ⇨ **15 semaines de formation au CFPPA**, soit 640 H, 4 unités capitalisables – UC
 - 1. Contexte de la production laitière**
Filière lait et produits laitiers, systèmes de production laitière, dispositions réglementaires concernant la production laitière et les produits d'élevage, politiques agricoles.
 - 2. Suivi technique de l'élevage laitier**
Conseils en alimentation, gestion de la production, sélection et reproduction, qualité du lait et équipements de traite, productions fourragères, prévention en santé animale, conception des bâtiments d'élevage, élevage des génisses.
 - 3. Diagnostic technico-économique global de l'élevage laitier**
Valorisation des bilans techniques de l'élevage, analyse des facteurs de variation de la production, calcul des coûts de production, méthodologie d'approche globale de l'exploitation
 - 4. Élaboration et diffusion de références technico-économiques Pédagogie du conseil**
Préparation d'un rapport d'étude, techniques d'expression et de communication (compte-rendus, animation de réunions, écoute active et relation de conseil...)

Au-delà de la formation, une embauche probable

Certificat de spécialisation de niveau III

reconnu par le Ministère de l'Agriculture

Le candidat devra, par le système du contrôle continu, obtenir les différentes Unités Capitalisables (UC).

Insertion

Les entreprises de conseil en élevage se sont regroupées pour mettre en place l'école de formation du Conseil en élevage laitier. Elles privilégient l'embauche en CDI de candidats ayant validé ce parcours de formation et faisant preuve de capacités pour le métier, ce qui signifie, jusqu'à présent, un taux d'insertion professionnelle de plus de 80 %.